



CR de l'Arbitrage

Ordre du Jour PV N°13

Réunion du :	Mardi 27 juin 2023
Présidence :	GUILLARD Christian
Présents :	ALLAIRE Pierre – AUGU Alain – BRETAUD Gilles — MESSAOUDI Maël – TABORE Nicolas
Excusés :	BARBARIT Thierry – JAFFREDO Lionel – LEBASCLE Gwendal – LEFEUVRE Didier – LESAGE Philippe – RENODAU Jean-Luc – RIBRAULT Guy – SEIGNE Jean-Robert – ZENATRI Morgan
Assistent :	BABU Guillaume (Assistant Administratif) – DARMON Benjamin (Assistant Administratif) – TORRALBA Anthony (CTRA) – SOULLARD Serge (Assistant Désignations)

Christian GUILLARD, Président de la CRA, ouvre la séance et félicite, au nom de la Commission, les candidats reçus au concours et examens fédéraux des 3 et 4 juin 2023.

La commission félicite Nick JANSING et sa compagne Aurore pour la naissance de Jeanne (01/06/2023).

1. Validation des classements 2022-2023

Christian GUILLARD annonce les résultats des concours et examens fédéraux.

Pour nos arbitres candidats théoriques F4, Louis FLACHOT et Leny DEMAS vont être reçus.

Ils seront, à partir de la saison 2023-2024, désignés et observés par la FFF.

Romain RETIF réussit la passerelle ESPOIR et obtient le titre d'arbitre F4.

Les 3 arbitres candidats à l'examen théorique JAF, Gabriel CAMARA, Mathéo GABOURDES, François GUILLARD ont également été reçus.

Ces promotions F4 libèrent des places pour les 10 arbitres RE à communiquer à la FFF.

La CFA laissant le champ libre à la CRA pour désigner les arbitres promotionnels et non promotionnels.

Christian GUILLARD indique que la Ligue a sollicité la CFA sur le cas de Thomas ROCABOY, candidat F4 ayant terminé 1^{er} non admis, pour un repêchage à la suite d'un échec d'un des 3 candidats espoirs.

La CFA se prononcera début juillet sur ce cas.

Les arbitres sélectionnés pour le groupe RE PROMOTIONNELS sont :

Simon COCHAIS, Arthur CORTAIS, Estéban GOMEZ et Thomas MINIER

Les arbitres RE NON PROMOTIONNELS seront pour la saison 2023-2024 :

Johann AUDOUIN, Corentin BOULARD. Carlos DA SILVA, Fabien GANDAIS, Victor SIMONNEAUX,

LA situation de Thomas ROCABOY n'étant pas arrêtée, il est intégré à ce groupe, sous réserve de la décision de la CFA.

Christian GUILLARD et Anthony TORRALBA reprennent l'ensemble des classements (RE, R1, R2, R3, AAR1, AAR2, Futsal, JAL, Candidats Ligue terrain) des arbitres de Ligue et en font lecture à la Commission.

A noter que si Thomas ROCABOY est intégré au groupe F4, Baptiste JANNIOT sera intégré au groupe RE NON PROMOTIONNELS.

Les arbitres RE - Pôle Espoir seront observés 1 fois en N3 et 2 fois en R1, par les mêmes observateurs.

Tom LEGAY ET Antoine JEAN sont intégrés au groupe AAR 1 PE

Mohamed BENATIA (AAR2) est remis à la disposition de son district à compter de la saison 2023-2024 en application du RI de la CRA – Annexe 10.

Rappel de la note administrative extraite du règlement intérieur de la CRA

Pour la saison N, la CRA met en place une note administrative basée sur deux critères :

- Une note théorique des lois du jeu comptant pour 10 points
- Une note basée sur la rigueur et l'efficacité dans les domaines administratifs liés à l'exercice et au devoir de la fonction et ce tout au long de la saison comptant pour 10 points.

En début de saison chaque arbitre et candidat ligue partira avec un capital de 10 points auquel s'ajoutera la note obtenue sur 10 points au test théorique des stages techniques de rentrée.

Ce capital point pourra se voir appliquer un principe de retrait de points lors de manquements administratifs.

- 4 points de retrait :

- *Pour l'absence d'un rapport disciplinaire non envoyé ou non envoyé dans le délai imparti (48h) aux commissions compétentes*
- *Pour l'absence d'un rapport pour réserve technique non envoyé ou non envoyé dans le délai imparti (48h) aux commissions compétentes*
- Pour refus de prise en note d'une réserve technique
- Non notification de sanction(s) disciplinaire(s) sur la feuille de match

- 3 points de retrait :

- *Pour une absence sur une désignation sans justificatif (dans le délai de 8 jours)*
- Pour une absence sur une désignation à la suite d'une erreur de consultation de l'espace personnel
- Pour une absence non justifiée devant une commission

- 2 points de retrait :

- *Pour l'absence d'un rapport à la CRA à la suite d'événements spécifiques survenus lors d'une rencontre (match arrêté hors blessure, incivilités diverses en dehors de la rencontre...)*
- Pour indisponibilité hors délai sans justificatif valable

- 1 point de retrait :

- *Insuffisance administrative, circulaire CRA mal appliquée*

Au terme de la saison, chaque arbitre se verra attribué :

- 0 point si la note administrative est comprise entre 19 à 20
- 1 point si la note administrative est supérieure ou égale à 16 et inférieure à 19
- 2 points si la note administrative est supérieure ou égale à 13 et inférieure à 16
- 3 points si la note administrative est supérieure ou égale à 9 inférieure à 13
- 4 points si la note administrative est inférieure à 9

Ces points seront ensuite intégrés aux classements au rang des observations.

2. Organisation des effectifs Jeunes

Gilles BRETAUD présente la nouvelle organisation des effectifs Jeunes pour la saison 2023-2024 :

- JAL Elite (Potentiel JAF à S ou S+1)
- JAL Espoir (Potentiel JAF à S+1, S+2 ou S+3)
- JAL et Candidats JAL
- JAL Féminines

S'agissant des limites d'âge, les candidats pour l'examen théorique JAF devront être nés après le 1er juillet 2005 pour la saison 2023-2024 et après le 1^{er} juillet 2006 en 2024-2025.

3. CR indicateurs d'indisponibilités

Lors de sa réunion n°5 du 04 janvier 2023, la Commission a commandé une étude sur les indisponibilités arbitres des saisons 2021-2022 et 2022-2023.

Cette étude, menée par Nicolas TABORE est présentée à la CRA.

L'analyse du taux d'indisponibilités (25% de moyenne sur toutes les catégories) et des motifs d'indisponibilités interroge la Commission.

Il en résulte que le motif de « convenance personnelle » est surutilisé, indiquant un manquement administratif des arbitres.

LA CRA présentera ces résultats lors les stages de début de saison, redonnera les consignes claires sur ces saisies et continuera de suivre avec attention l'évolution des indisponibilités sur les saisons à venir.

Une modification réglementaire n'est pas à l'ordre du jour mais la Commission se réserve le droit d'y accéder en fonction de l'évolution de cette étude.

4. CR réunion CFA/CRA du 15.06.23

Christian GUILLARD présente le compte-rendu de la réunion CFA/CRA du 15.06.23

Le modèle d'évolution du concours F4, présenté par la CFA soulève des interrogations des Présidents de CRA. La CFA propose la création d'un groupe de travail sur le sujet et annonce le report d'une saison de cette modification.

5. Point sur les observateurs

Alain AUGU présente les demandes d'intégration au pool d'observateurs pour la saison 2023-2024.

Le groupe de travail se réunit avant la prochaine CRA pour ventiler les observateurs pour la saison prochaine.

La répartition sera présentée à la Commission pour approbation puis transmise au Bureau Directeur de Ligue pour validation.

6. Point sur les désignations 23-24

A la demande du Responsable du Service Arbitrage, un groupe de travail est créé afin de réfléchir à l'organisation des désignations jeunes et seniors pour les saisons à venir.

Ce groupe de travail, conduit par Anthony TORRALBA est composé de Alain AUGU, Serge SOULLARD, Jean-Luc RENODAU, Gilles BRETAUD et Morgan ZENATRI et Maël MESSAOUDI.

Un compte-rendu des échanges sera présenté lors de la prochaine CRA pour validation de la nouvelle procédure par la Commission.

7. Besoins CROCS 2023-2024

Les tableaux transmis par le Service Compétition est présenté à la CRA qui étudiera les besoins des CROCS lors de sa prochaine réunion.

8. Divers

- Intégration de Eric CHORA DA SILVA (licencié au club de MOUZEIL TEILLE LIGNE – 547590) en provenance de la Fédération Irlandaise de Football.
La commission enregistre cette arrivée et informera l'arbitre de la date du stage de rentrée de sa catégorie. Les services administratifs de la Ligue se chargent du suivi du dossier.
- Transfert du dossier de Monsieur Quentin OLLIVIER à la Ligue de Football de Normandie.
- A la demande de la CRA, le Bureau Directeur de Ligue valide pour la saison 23-24 la confection de badges d'identification pour les observateurs arbitres de ligue.
- Christian GUILLARD informe la CRA de la commande de gourdes LFPL, qui seront offertes aux arbitres lors des stages de rentrée.
- Les formations FIA sont officiellement ouvertes pour la saison FIA 23-24, le calendrier est à retrouver sur le site internet de la Ligue.

9. Courriers

@25/05/2023 – **ANDRE Thomas** – Informe la CRA de l'arrêt de sa carrière d'arbitre à compter de la saison 2023-2024 à la suite de son année sabbatique 2022-2023.

La Commission le remercie pour sa collaboration et son implication au service de l'arbitrage.

@26/05/2023 – **CA EVRONNAIS (501949)** – Informe la CRA de l'arrivée prochaine sur le territoire LFPL de Monsieur LEMEE Guillaume, arbitre R3 à la Réunion.

La commission enregistre cette arrivée et informera l'arbitre de la date du stage de rentrée de sa catégorie. Les services administratifs de la Ligue se chargent du suivi du dossier.

@29/05/2023 – **AMOKRANE Djamel** – Informe la CRA de son souhait de prendre une année sabbatique, pour raisons personnelles. La Commission accède à sa demande et espère le retrouver rapidement sur les terrains.

@29/05/2023 – **SA GUERANDE (502274)** – Informe la CRA de l'arrivée prochaine sur le territoire LFPL de Madame ES SABTY Dounia en provenance de la Fédération Marocaine de Football.

La commission enregistre cette arrivée et informera l'arbitre de la date du stage de rentrée de sa catégorie. Les services administratifs de la Ligue se chargent du suivi du dossier.

@31/05/2023 – **SEILLER Valentin** - Informe la CRA de son souhait de prendre une année sabbatique, pour raisons professionnelles. La Commission accède à sa demande et espère le retrouver rapidement sur les terrains.

@01/06/2023 – **DELSOL Jean-Charles** – Informe la CRA de son arrivée prochaine sur le territoire LFPL en provenance de la Ligue Centre Val de Loire.

La Commission enregistre cette arrivée et informera l'arbitre de la date du stage de rentrée de sa catégorie.
Les services administratifs de la Ligue se chargent du suivi du dossier.

@02/06/2023 – **BRIN Estelle** – Informe la CRA de sa reprise d'activité d'arbitre pour la saison 2023-2024 à la suite de son année sabbatique en 2022-2023.

La Commission enregistre ce retour et communiquera à l'arbitre la date du stage de rentrée de sa catégorie.

@08/06/2023 – **RICHARD Jacky** – Informe la CRA de sa décision de mettre un terme à sa fonction d'observateur pour la LFPL.

La Commission prend note et remercie Monsieur RICHARD de son engagement au service de l'arbitrage depuis tant d'années.

@09/06/2023 – **SALMON Flavie** - Informe la CRA de son souhait de prendre une année sabbatique. La Commission accède à sa demande et espère la retrouver rapidement sur les terrains.

@12/06/2023 – **DAVID Nicolas** – Informe la CRA de son souhait d'arbitrer en Seniors à compter de la saison 2023-2024.

@13/06/2023 – **THOMAS Dylan** - Informe la CRA de son souhait de prendre une année sabbatique, pour raisons de santé. La Commission prend acte de cette demande.

Conformément au Règlement Intérieur de la CRA (Annexe 10), Dylan THOMAS est remis à la disposition de son district à compter de la saison 2023-2024.

@22/06/2023 – **BOURNICHE Paul** – Informe la CRA de son départ de la Ligue pour raisons professionnelles.

La Commission le remercie pour son engagement au service de l'arbitrage et lui souhaite bonne continuation en Ligue de Paris Ile-de-France de Football.

Les services administratifs de la Ligue se chargent du suivi du dossier.

@23/06/2023 – **ALA EDDINE Ramoul** – Informe la CRA de son souhait d'intégrer les effectifs LFPL en provenance de la Fédération Algérienne de Football.

Accord de la Commission.

Les services administratifs de la Ligue se chargent du suivi du dossier.

@23/06/2023 – **PRUD'HOMME Benjamin** - Informe la CRA de son départ de la Ligue pour raisons professionnelles.

La Commission le remercie pour son engagement au service de l'arbitrage et lui souhaite bonne continuation en Ligue LAURA.

Les services administratifs de la Ligue se chargent du suivi du dossier.

@26/06/2023 – **ES-SALHI Inès** – Informe la CRA de l'arrêt de sa carrière d'arbitre à compter de la saison 2023-2024 à la suite de son année sabbatique 2022-2023.

La Commission la remercie pour sa collaboration et son implication au service de l'arbitrage.

@27/06/2023 – **COMMUNAL Teddy** - Informe la CRA de son souhait de prendre une année sabbatique, pour raisons personnelles. La Commission accède à sa demande et espère le retrouver rapidement sur les terrains.

10. Recours

Les contestations des mesures administratives prises par la C.R.A. sont étudiées par la Commission Régionale d'Appel Réglementaire dans les conditions de délais et de formes prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.P.L.

Les autres décisions de la C.R.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du code du sport.

Prochaines réunions :

Réunion n°1 de la saison 2023/2024 : Jeudi 13 juillet 2023

Le Président :

Christian GUILLARD



Le Secrétaire de séance :

Gilles BRETAUD

